

COMMUNICATION MUNICIPALE VŒUX DU MAIRE 2021



Chers Saint Jurauds,

Nous aurions bien entendu préféré conserver la tradition qui nous réunit dans la convivialité depuis 2008 salle ERA pour la cérémonie des vœux. Nous la savons appréciée et votre très forte participation est toujours un encouragement.

Hélas, cette année, ce très sympathique rendez-vous ne sera pas possible. Nous avons souhaité néanmoins, au travers de cette communication, garder le lien et revenir sur l'année écoulée tout en vous renseignant sur les enjeux de demain.

La nouvelle équipe en place, bien que fortement perturbée par les nombreuses actions à entreprendre dans le cadre de la pandémie, a souhaité de suite se mettre au travail sur les dossiers à terminer et ceux à entreprendre conformément à nos engagements électoraux.

Ainsi, nous avons terminé l'adressage. Il restera à chacun d'apposer sur son bien le numéro qui lui a été attribué à l'emplacement qu'il pense le plus pertinent et dans les caractéristiques qu'il aura choisi. La commune n'impose rien si ce n'est un format classique ou proche du classique.

La fibre est désormais totalement installée sur toute la commune. Nous ne saurions que trop vous conseiller de passer par THD 42 pour faire installer votre prise et de choisir **ensuite** votre opérateur. C'est gratuit. Passez par le site internet www.thd42exploitation.fr (et faites le choix 1)

Nous avons continué le programme de réfection de la voirie et traité de nombreuses portions de notre lourd patrimoine de plus de 40 km. Chemin de Thomasson, nous réalisons un mur de soutènement de la voie à hauteur de 40 000 euros environ.

Nous avons aussi continué l'aménagement ludique et paysager en périphérie de notre réserve d'eau du «Verdillé».

Au camping, nous avons créé une aire de vidange des camping-cars dans l'objectif de retenir, autant que faire se peut, cette catégorie de touristes.

Au cimetière nous avons aménagé l'entrée intermédiaire et traité en accessibilité plusieurs zones. Nous avons également traité les voies extérieures en enrobé.

Conformément là encore à nos engagements nous avons opéré plusieurs opérations de maîtrise foncière afin de disposer de tènements pouvant s'avérer stratégiques pour l'avenir.

C'est ainsi que le site libéré par la démolition des bâtiments menaçant ruine boulevard de l'Astrée a été acheté par la commune. Cet emplacement stratégique méritait (au moins en partie) d'être propriété communale. Sur le plan technique tout nous y invitait aussi (réseaux, murs de soutènement des ouvrages publics, servitudes, etc).

Nous avons aussi acquis à l'État, suite à une succession vacante, un lot constitué de 2 parcelles : une sous le château dominant la rue de Vichy mais surtout celle en continuité de notre réserve d'eau qui pourra être affectée par exemple à un équipement ludique, de loisirs, etc.

Cette continuité est urbanistiquement logique et en cohérence avec les équipements qui vont de la piscine « aux rivières ». C'est bien connu : *Gouverner c'est prévoir* ; aussi nous continuerons ces actions de maîtrise foncière.

Nous avons réalisé un nouveau site internet qui sera opérationnel d'ici un mois. L'actuel que nous avons créé lors du mandat 2008-2014 devenait dépassé. Aujourd'hui nous disposerons d'un bel outil de communication. Le lien reste le même : <http://www.st-just-en-chevalet.com/>

Il inclura les traditionnelles « rétrospectives » mais aussi beaucoup d'autres choses dont la présentation en aérien et par drone de notre commune, de son bel environnement que nous espérons ne pas voir gâché par les projets éoliens qui se dessinent et contre lesquels nous luttons encore.

Ils sont chez nous un **non-sens environnemental, technique et économique** que nous dénonçons plus que jamais avec d'autres qui sont à nos côtés. **Nous en payerons assurément le prix fort s'ils voient le jour.**

J'avais d'ailleurs, à ce sujet, été entendu 1 heure 30 par la commission d'enquête parlementaire à Paris, à l'Assemblée Nationale et sous serment. J'y ai affirmé haut et fort nos convictions aux députés chargés du sujet qui n'ont pas été insensibles, me semble-t-il, aux arguments que j'ai pu largement développer.

Nous avons également créé une page Facebook « spécial Coronavirus » afin de vous informer au mieux (et surtout avec de bonnes informations). Une application gratuite dite « PanneauPocket » a aussi été mise en place par la mairie. Elle vous informe d'événements pouvant vous impacter (coupures d'eau, alerte météo, arrêtés sécheresse, écobuage, voirie, etc) et de manifestations majeures à fort impact. La rétrospective 2020 s'y trouvera aussi. Pour vous connecter c'est simple : téléchargez l'application PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore, ouvrez PanneauPocket et désignez la commune de Saint Just-en-Chevalet en toutes lettres en favori en cliquant sur le symbole du cœur situé au côté du nom de notre commune. Où que vous soyez vous recevrez sur votre téléphone portable les informations.

Comme prévu, nous avons lancé les procédures concernant le Plan Local d'Urbanisme, la réhabilitation de la Chapelle et la mise aux normes électriques de nos bâtiments notamment ceux recevant du public.

Ainsi, dès cette année 2021, nous réaliserons des travaux d'électricité à l'église (les plus importants), à la mairie, à l'école, au centre technique, aux vestiaires du foot, à la salle ERA, au Gymnase, au camping, à la piscine, etc. Nous avons programmé 130.000 euros.

Concernant la Chapelle, dès mi 2021 nous aurons retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée d'un architecte du patrimoine, d'un ingénieur structure, d'un éclairagiste. Nous comptons débiter dès mi 2022. Un montant d'environ 550.000 euros sera affecté à cette indispensable réhabilitation d'un bâtiment à forte valeur historique et patrimoniale. Il ne s'agit là que d'une première tranche de travaux.

Nous continuerons également les travaux d'accessibilité à nos bâtiments recevant du public.

L'ÉTAT est vraiment très très insistant (c'est le moins que l'on puisse dire) pour que nous mettions en place un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la commune. Il est vrai que nous sommes une des seules centralités de la LOIRE à ne pas en être pourvu. L'ÉTAT n'a de cesse de le relever et de nous demander d'agir.

Nous savons le sujet sensible puisque nous avons (encore) à traiter de problèmes liés à la question de l'urbanisme. En effet et malgré de très nombreuses communications à ce sujet, quelques très rares administrés font encore fi des rares règles, notamment dans le périmètre dit « du Château ». Ils se voient ou se verront forcément rattrapés par les institutions ou à l'occasion d'une vente, succession, etc. puisque les notaires souhaitent de plus en plus souvent garantir les acquéreurs ou successeurs quant à la conformité urbanistique du bien concerné...

Qu'en sera-t-il alors pour eux avec le PLU qui encadrera tout ?

Il faudra bien alors admettre l'incontournable et précis règlement d'urbanisme qui s'appliquera à tous. (matériaux, couleurs, hauteurs, clôtures, surfaces d'extension, zonage du constructible, de l'agricole, du naturel, du réservé à telle ou telle destination, des distances, de la densité...). Ce travail considérable accompagné d'une étude environnementale et d'un diagnostic d'assainissement est devant nous même si nous avons déjà, par le passé, travaillé sur le sujet.

À l'école, dès 2021 nous devrions totalement revoir et mettre à niveau le dispositif informatique au profit des élèves.

Nous pensons aussi à la Bibliothèque et continuons la réflexion pour l'installer dans l'ex boucherie PRAT que nous avons achetée il y a quelques années, là encore pour anticiper une affectation. La maîtrise du bien servira forcément un jour ou l'autre à la Bibliothèque ou à autre chose. Il nous faut à ce stade engager une concertation avec les bénévoles et étudier la faisabilité.

La voirie ne sera bien entendu, et comme chaque année, pas oubliée. À signaler notamment que le mur qui soutient la voie communale qui conduit au monument aux morts et au cimetière se verra a minima renforcé voire reconstruit.

Le traitement des espaces publics ne sera pas en reste. À titre d'exemple, nous réaliserons barbecue et terrain de pétanque vers la réserve d'eau pour compléter les aménagements existants et rendre encore plus agréable et conviviale la zone qui ne perd pas pour autant son utilité première : un réservoir d'eau pour notamment le stade et aussi l'arrosage de nos espaces fleuris communaux. Les pompiers peuvent également y avoir accès en cas de nécessité.

En 2019 nous avons évoqué, lors de rencontres avec le conseil départemental, le centre technique de St Just. Aujourd'hui c'est chose acquise. C'est environ 2 millions d'euros qui vont être affectés par le Département au centre technique de la gare pour le réhabiliter totalement voire le reconstruire. C'est un bel effort. Une nouvelle implantation sur la commune est également et parallèlement à l'étude afin de libérer l'actuel tènement et permettre l'extension de l'entreprise EXTRAT. Dans tous les cas en fin d'année 2021 ou en début 2022 on devrait constater les premiers travaux.

Notre Poste devrait être pérennisée. En effet, le projet imaginé en 2019 afin de labelliser notre équipement a été présélectionné et un « **Établissement France Service** » devrait voir le jour au printemps. Nous avons rencontré les responsables sur LYON. Le projet est en très bonne voie. Rien à voir avec la « Maison des Services Au Public (MSAP) » quelque peu « coquille vide ». La Poste cette fois vient de recruter une personne dédiée aux administrés pour physiquement les renseigner par exemple sur la fiscalité, la justice et sur de nombreux sujets en général. Cette personne formée sera assistée d'une personne déjà en fonction à St Just. Des espaces fermés seront affectés et très nettement différenciés de ceux de La Poste qui continuera ses actuelles missions. Les personnes affectées travailleront également en réseau avec les institutions du territoire et celles plus lointaines qui seront connectées par visioconférence pour, par exemple, traiter avec un citoyen et les personnes dédiées de La Poste, d'une situation qui mérite la « présence » d'un tiers de Roanne, St Étienne, Montbrison, Lyon ou d'ailleurs. Des rendez-vous spécifiques pourront aussi être pris.

Chers Saint jurands, nous tenons notre budget et avons pu, encore cette année ne pas toucher à l'impôt malgré la baisse des dotations, les crises, etc. **Depuis 10 ans, aucune augmentation n'a eu lieu conformément à nos engagements.** Nous tenterons de maintenir cette politique.

Il nous faut mettre en avant ceux qui osent, qui s'installent malgré la crise. Il nous faut souligner l'investissement important de M.GIRAUDET qui crée l'entreprise SANIVERRE (il avait déjà créé « aux Aubarres » la société Mon Mobilier Design) . Il construit sa nouvelle entreprise dans le quartier où sont déjà implantées la toute nouvelle société allemande HAROC (rachat de RECYTEP), la société EXTRAT rachetée par l'entreprise VALLAS et l'entreprise de maçonnerie Pascal RIBOULET elle aussi récemment créée. Il faut aussi saluer la Fromagerie des Pays d'Urfé qui vient de réaliser un très important équipement de pré-traitement de ses effluents qui diminuera la charge polluante reçue à la station communale (pas les quantités déversées).

C'est aussi l'aboutissement d'un très long et d'un très lourd travail collaboratif que nous avons mené avec M. GENIN, l'Agence de l'Eau, la MAGE (CD), la Police de l'eau et la CCPU qui a vendu le terrain d'assiette pour le pré-traitement.

Les reprises de l'hôtel / restaurant de LONDRES par Nadège et Jean-Yves PONCET, celle du bar le Capricorne par Isabelle BOURGEAT-FERRARI sont également à souligner ainsi que l'installation de Françoise FRICAUD impasse de l'usine (agrée FFMBE) qui propose ses services de réflexologie, massages et l'installation, rue de Vichy, de l'atelier de couture Anne MAUSSANG.

Nous n'oublions pas les autres initiatives : extension d'entreprises existantes, modernisation, mise en valeur, reprises et créations d'activités nouvelles. Elles aussi participent évidemment à la vie de notre village. Le site internet évoqué est là pour vous les présenter, la rétrospective qui s'y trouve a ce même objectif.

Nous nous devons aussi de souhaiter la bienvenue à tous ceux qui nous rejoignent : le nouveau et sympathique Principal du collège Le BREUIL M. Abdelaali BERYOUN avec lequel nous avons échangé, Mme Laura de GARDIN enseignante à l'école PUBLIQUE, M. Damien PILON et M. Laurent ROUSSET enseignants à l'école SACRE-COEUR, le tout nouveau Curé de la paroisse, le Père Philomène MUTWARE que j'ai eu grand plaisir à rencontrer.

Vous le constatez, les choses bougent et avancent encore malgré cette très difficile période. Face à cette crise sans précédent il y a 2 situations possibles : « faire le dos rond et laisser passer » ou **combattre et agir sans relâche**. C'est ce 2ème choix qui me motive comme il m'a toujours motivé.

Parenthèse / Dans ce contexte sociologique si turbulent, si particulier, avec ce nouveau mode de scrutin de liste bien plus clivant que le panachage (unique désormais sur l'ex canton) j'ai bien ici ou là quelques détracteurs (c'est bien normal): « dictateur, menaçant ... ». Ces mêmes vertus, voire pire, me sont parfois attribuées au travers de courriers, anonymes bien sûr. Évidemment je passe mon chemin tout en réfutant ces sympathiques qualificatifs sans pour autant leur préférer les qualificatifs de « passif, naïf ou attentiste » qui, dans la période, ne serviraient guère l'intérêt de la commune.

La municipalité est sur d'autres sujets (heureusement).

Elle pense particulièrement aux commerçants qui ont dû fermer, aux entreprises touchées, aux salariés qui ont peur pour leur emploi, au monde agricole lui aussi affecté, au milieu associatif et bien sûr aux plus fragiles et isolés, aux aidants, **aux résidents de l'EHPAD et à leurs proches**, aux soignants du Pays d'Urfé qui font un formidable travail tout en continuant d'agir faisant en sorte d'augmenter le nombre de spécialités proposées au sein de la Maison de Santé (orthoptiste...).

L'équipe municipale que je remercie vivement pour son travail, son soutien, sa rigueur, son implication et moi-même sommes de tout cœur avec ceux qui souffrent. À notre modeste niveau nous avons d'ailleurs apporté notre contribution afin d'aider ici ou là avec la discrétion qui parfois s'impose. Nous continuerons. J'ai aussi une pensée pour tous les élus qui ne se sont pas représentés en mars dernier mais qui auront largement apporté leur pierre à l'édifice.

Nous remercions nos partenaires que sont l'État, la Région, le Département, la CCPU, le SIEL, l'Agence de l'eau, la DRAC, l'ARS, l'Éducation Nationale, la Poste, les bailleurs sociaux, le SDIS

Nous le disons souvent, nous n'aurions pu tenir ce niveau d'investissement depuis 13 ans maintenant sans avoir (avec acharnement parfois) consacré beaucoup de temps et d'énergie à les convaincre d'être à nos côtés. Notre commune le mérite par sa situation, ses équipements et ses services au profit de tout un bassin de vie, son ambition, son environnement, son avenir. **Pour cela il aura donc fallu nous battre sans cesse à bien des niveaux : c'est notre rôle. Comptez sur moi, comptez sur nous pour continuer avec la même vigueur « à frapper aux portes ».**

Nous remercions enfin notre personnel municipal très impliqué dans la période et sur lequel nous pouvons vraiment compter.

Restez prudents mais ne tombez pas pour autant dans le fatalisme et le pessimisme.

Bonne année à tous

Le Maire

Pascal PONCET